



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 30 juin 2022

Prise de fonctions du nouveau directeur de l'IEDOM à La Réunion

L'agence IEDOM de La Réunion accueille son nouveau Directeur, Philippe LA COGNATA, depuis le 20 juin. Après avoir occupé les postes de responsable du service des études économiques et monétaires et de Directeur-adjoint par le passé sur l'île, il prend désormais les rênes de l'Institut à La Réunion.

Économiste et financier de formation, Philippe LA COGNATA travaille dans le domaine financier et du développement économique depuis plus de 30 ans principalement dans les outre-mer.

Il a débuté sa carrière en 1989 comme Volontaire à l'Aide Technique à l'Agence Française de Développement (AFD) en Martinique.

Recruté en 1990 par l'AFD, il rejoint l'agence de Guadeloupe et prend en charge la supervision des activités secteur privé en tant que responsable du service OSEO/BDPME.

Il est ensuite mis à disposition de l'IEDOM en Guadeloupe, puis à La Réunion en 1992 où il occupe les fonctions de responsable du service des études économiques et monétaires.

De 1995 à 1998, il est affecté à l'agence de l'Institut d'Émission d'Outre-Mer (IEOM) de Polynésie Française comme responsable du service Entreprises. Il pilote une équipe en charge de la cotation des entreprises, de la mise en œuvre de la politique monétaire et du suivi des grands risques.

En 1999, il est nommé à l'AFD au Maroc à Casablanca. Il supervise les activités de l'AFD en direction du secteur privé en mettant notamment en place pour le compte de l'État français un fonds de garantie des PME marocaines. Il appuie également l'intermédiation bancaire et les opérations de la filiale secteur privé de l'AFD, la Proparco, dans le pays.

Il revient à l'IEDOM en 2003 comme Directeur-adjoint de l'agence de La Réunion, puis Inspecteur au siège à Paris à l'été 2007 et ensuite Directeur de l'agence IEDOM de Martinique en septembre 2009.

Nommé Directeur de l'IEDOM et de l'IEOM à Paris en septembre 2012, il a eu pour principales missions de moderniser et rationaliser le fonctionnement des deux établissements, finaliser le rapprochement de l'IEDOM avec la Banque de France (intervenu en janvier 2017 avec la filialisation de l'IEDOM) et finaliser la séparation entre l'IEDOM et l'AFD historiquement en Unité Economique et Sociale (UES) jusque-là (effective fin février 2018).

À partir de septembre 2018, il est chargé de mettre en place la Direction régionale Atlantique du groupe AFD en tant que Directeur régional. Basé en Martinique, il coordonne et supervise les activités et les moyens dans la région où le groupe AFD intervient dans 14 territoires et dispose de 7 agences et bureaux de représentation s'étendant de Saint-Pierre-et-Miquelon au plateau des Guyanes : 6 collectivités ultramarines (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon) et 8 états étrangers (République Dominicaine, Haïti, Grenade, Dominique, Sainte-Lucie, Suriname, Guyana et Jamaïque).

Il est nommé Directeur de l'agence IEDOM de La Réunion avec une prise de fonctions à compter du 20 juin 2022.

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications et les statistiques de l'IEDOM sont téléchargeables et accessibles en abonnement de manière gratuite sur le site www.iedom.fr

Contact presse : Nicolas AULEZY - tél : 02 62 90 71 28, mél : cocom@iedom-reunion.fr